



No de résolution
ou annotation



**PROVINCE DE QUÉBEC
VILLE DE DANVILLE**

PROCÈS-VERBAL d'une assemblée ordinaire des membres du Conseil de la Ville de Danville, tenue le lundi 5 octobre 2020 à 19 h 04, à la salle du Conseil sise au 150, rue Water à Danville.

SONT PRÉSENTS PHYSIQUEMENT DANS LA SALLE DU CONSEIL :

Maire : Monsieur Michel Plourde
Conseiller #1 : Madame Ginette Pinard
Conseiller #2: Monsieur Jean-Guy Dionne
Conseiller #3 : Monsieur Simon Chênevert
Conseiller #4: Monsieur Jean-Guy Laroche
Conseiller #5: Monsieur Daniel Pitre
Conseiller #6: Madame Nathalie Boissé

Est également présente physiquement dans la salle du conseil, la directrice générale et secrétaire-trésorière: M^e Josée Vendette

Tous les membres du Conseil présents physiquement forment quorum sous la présidence de monsieur Michel Plourde, Maire et l'assemblée est reconnue valablement constituée et sont autorisés à prendre part aux débats, à délibérer et à voter.

L'assemblée publique est enregistrée et diffusée en direct sur les sites Facebook de la Ville de Danville. L'enregistrement de la séance sera publié sur le site web de la Ville de Danville.

En raison des dispositions émises par les décrets gouvernementaux, aucune personne du public n'assiste à la séance du conseil municipal et la séance est tenue à huis clos.

La présente séance n'ayant pas été précédée d'un atelier de travail, certains points sont discutés séance tenante sans que des résolutions ne soient nécessairement adoptées.

MOT D'OUVERTURE

Le maire, monsieur Michel Plourde, prononce l'ouverture de l'assemblée. Monsieur le Maire, Michel Plourde, explique que le gouvernement du Québec a décrété un système d'alertes à quatre paliers. Il explique les différentes étapes et précise les règles applicables à la Ville de Danville. La Ville de Danville maintient donc ses décisions quant à l'ouverture de certains locaux, notamment ceux situés au Centre Mgr Thibault.

BONS COUPS DU MOIS:

Madame Rollande Pinard Vigneux aimerait adresser des remerciements à monsieur Alain Roy et messieurs Frédéric Vallières et Mathieu Vigneault Blais de la Ville de Danville pour leur soutien lors de la tempête de vent qui a entraîné la chute d'un arbre mature sur sa propriété, bloquant ainsi la rue et le trottoir. Elle remercie également l'émondeur suggéré par la Ville qui a su préserver son arbre tout en sécurisant les lieux.

Monsieur Pezzi veut remercier monsieur Claude Lacroix et les autres employés des travaux publics pour l'entretien des fossés bordant sa propriété.

316-2020

1.0 ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

CONSIDÉRANT l'ordre du jour proposé aux membres du Conseil lors de l'envoi de la convocation selon les règles édictées à la *Loi sur les Cités et Villes*;

EN CONSÉQUENCE, sur la proposition de monsieur Jean-Guy Dionne,
Appuyée par monsieur Daniel Pitre,
IL EST RÉSOLU

D'ADOPTER l'ordre du jour tel que proposé.



No de résolution
ou annotation

L'ordre du jour se lit dorénavant comme suit :

ASSEMBLÉE DU CONSEIL

MOT D'OUVERTURE : RAPPEL DIRECTIVES – COVID – Système d'alertes à 4 paliers

BONS COUPS DU MOIS :

- 1.0 **ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR**
 - 2.0 **PROCÈS-VERBAUX**
 - 2.1 Adoption du procès-verbal de l'assemblée du 29 juin 2020 **Annexe 2.1**
 - 2.2 Adoption du procès-verbal de l'assemblée extraordinaire du 30 juin 2020 **Annexe 2.2**
 - 3.0 **ADMINISTRATION FINANCE**
 - 3.1 Adoption de la liste des comptes à payer au 5 octobre 2020 **Annexe 3.1**
 - 3.2 Adoption de la liste des chèques émis au 5 octobre 2020 **Annexe 3.2**
 - 3.3 Office municipal d'habitation des Sources – États financiers 2019 – Approbation **Annexe 3.3**
 - 3.4 MAMH – Proportion médiane et facteur comparatif 2021 – Dépôt **Annexe 3.4**
 - 3.5 Droits de mutation – Avis d'indexation 2021 – Information **Annexe 3.6**
 - 3.6 Appel d'offres - Modifications des seuils d'appel d'offres publics – Information **Annexe 3.7**
 - 4.0 **ADMINISTRATION DIVERS**
 - 4.1 MADA – Désignation de la personne élue responsable du dossier
 - 4.2 MADA – Demande d'aide financière - Dépôt d'une demande – Autorisation
 - 4.3 Programme Nouveaux Horizons – Dépôt d'une demande d'aide financière – Autorisation
 - 4.4 Fondation du CSSS des Sources – Activité du Maire – Autorisation **Annexe 4.4**
 - 4.5 Bibliothèque – Plans et devis – Structure- Mandat – Autorisation **Annexe 4.5**
 - 4.6 FDT – Modification de la programmation 2020 – Autorisation **Annexe 4.6**
 - 4.7 Programme de gestion des appareils froids – Offre de service – Dépôt **Annexe 4.7**
 - 4.8 Parcours de mise en forme – Reddition de compte **Annexe 4.8**
 - 4.9 Étang Burbank – Visites – Information **Annexe 4.9**
 - 4.10 Alléghanish Bois-francs – Autorisation / traverses de route – Saison 2019-2020 **Annexe 4.10**
 - 4.11 Programme de soutien à des projets de garde pour la relâche scolaire et période estivale 2021 - Résolution d'autorisation de dépôt
 - 4.12 Programme d'aide à la mise à niveau et à l'amélioration des sentiers – Autorisation de dépôt
 - 4.13 Club des bons amis – Dommages aux équipements – Autorisation
 - 4.14 FQM– Achat regroupé – Lumière au Del **Annexe 4.14**
 - 4.15 Ville Asbestos – Résolution numéro 2020-240 – Dépôt **Annexe 4.15**
 - 4.16 Rapport Cour municipale du 23 septembre 2020 **Annexe 4.16**
 - 4.17 Asbestos – Processus de changement de nom – Informations **Annexe 4.17**
 - 5.0 **ADMINISTRATION RESSOURCES HUMAINES**
 - 5.1 Employé numéro 160 - Fin du congé sans solde et non-retour **Annexe 5.1**
 - 5.2 Avis services essentiels – Information
 - 5.3 Relais-Expert –conseil – Mandat **Annexe 5.3**
- QUESTIONS DES CITOYENS (15 minutes)**
- 6.0 **TRAVAUX PUBLICS ET HYGIÈNE DU MILIEU**
 - 6.1 Boite de camion – Achat – Autorisation **Annexe 6.2**
 - 6.2 Eurofins –Prix 2021 – Acceptation **Annexe 6.3**
 - 6.3 Lac Denison – Abaissement du niveau de l'eau **Annexe 6.4**
 - 7.0 **URBANISME ET ÉMISSION DES PERMIS**
 - 7.1 Programme de récupération des tubulures – Information **Annexe 7.1**
 - 7.2 Lot 4 078 359- 22 rue Boudreau – Dérogation mineure – Autorisation **Annexe 7.2**
 - 7.3 Lot 4 077 529 – 131, rue Water – PIIA – Autorisation **Annexe 7.2**
 - 7.4 Lot 4 835 523 – 34, rue Du Carmel – PIIA – Autorisation **Annexe 7.2**
 - 7.5 Liste des permis émis – Septembre 2020 **Annexe 7.5**
 - 7.6 Aménagement d'entrepôt extérieur – Autorisation **Annexe 7.6**
 - 7.7 Règlement numéro - Gestion de la chasse en périmètre urbain – Avis de motion **Annexe 7.7**
 - 7.8 Unité de chauffage extérieure – Autorisation **Annexe 7.8**
 - 7.9 Guide des matières résiduelles – Réimpression – Autorisation **Annexe 7.9**
 - 7.10 GES – Étude de la Ville – Information **Annexe 7.10**
 - 7.11 P.L.67 – Position de la Ville – Suggestion FQM **Annexe 7.11**



No de résolution
ou annotation

- 8.0 SERVICE INCENDIE
8.1 Dépôt du rapport du service incendie – Septembre 2020 **Annexe 8.1**
8.2 Semaine de prévention des incendies 2020 – 4 au 10 octobre 2020 **Annexe 8.2**
- 9.0 DEMANDES DIVERSES
9.1 Halloween – Informations
- QUESTIONS DES CITOYENS (15 minutes)
- 10.0 CORRESPONDANCE
10.1 Sûreté du Québec – Nouvelle structure – Dépôt **Annexe 10.1**
10.2 Semaine des vétérans – 5 au 11 novembre 2020 **Annexe 10.2**
10.3 MRC des Sources – Résumé des décisions – Séance du 21 septembre 2020 **Annexe 10.3**
10.4 Rendez-vous des écomatériaux – Participation
10.5 MTQ – Stratégie de retrait des panneaux d'interdiction du frein moteur **Annexe 10.5**
10.6 Sécurité publique – Lettre aux municipalités – 2^e vague – Dépôt et aide financière **Annexe 10.6**
10.7 AGRTQ – Demande d'appui aux demandes pour l'habitation communautaire et sociale **Annexe 10.7**
10.8 Tourisme Cantons de l'Est – Des mesures d'aide financière **Annexe 10.8**
10.9 CSS des Sommets – Avis de désignation pour les membres représentants de la communauté **Annexe 10.9**
10.10 Rando-Québec – Je Nettoie mon sentier – Campagne **Annexe 10.10**
10.11 Prévention incendie – Visite dans les écoles – Information **Annexe 10.11**
10.12 CAMF devient Espace Muni _ Informations **Annexe 10.12**
10.13 CCES - Assemblée générale annuelle 2020 – 9 octobre 2020 **Annexe 10.13**
10.14 Avançons tous en cœur – 422 km pour Moisson Estrie – Passage à Danville – 9 octobre **Annexe 10.14**
10.15 SPAA – Nouveau site transactionnel - Information **Annexe 10.15**
10.16 Ravir – Remerciements – Semaine de la Culture **Annexe 10.16**
10.17 Levée des sanctions américaines sur l'aluminium québécois **Annexe 10.17**
10.18 Sollio & Grains du Québec – Communiqué **Annexe 10.18**
10.19 Déclaration citoyenne d'urgence climatique – Demande d'appui **Annexe 10.19**
10.20 Symbioses industrielles – Information **Annexe 10.20**
10.21 Hydro-Québec – Tournée des municipalités de l'Estrie 2020 **Annexe 10.21**
10.22 CSSS des Sources – Campagne de vaccination – Grippe – Information **Annexe 10.22**
10.23 Hydro-Québec – Interruption de courant – Rue Roux – 6 octobre **Annexe 10.23**
10.24 Office Québécois langue française et Commission de toponymie **Annexe 10.24**
10.25 DIRA Estrie – Capsule octobre 2020 **Annexe 10.25**
- 11.0 RAPPORTS DES MEMBRES DU CONSEIL
11.1 Rapport de monsieur Jean-Guy Dionne **Annexe 11.1**
11.2 Rapport de monsieur Daniel Pitre **Annexe 11.2**
11.3 Rapport de monsieur Jean-Guy Laroche **Annexe 11.3**
11.4 Rapport de madame Nathalie Boissé **Annexe 11.4**
11.5 Rapport de monsieur Simon Chênevert **Annexe 11.5**
11.6 Rapport de madame Ginette Pinard **Annexe 11.6**

12.0 VARIA

13.0 ÉVÈNEMENTS À VENIR

- 13.1 Prochaine assemblée régulière : Lundi, le 19 octobre 2020 à 19 heures

QUESTIONS DES CITOYENS (15 minutes)

MOT DE FERMETURE

LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

ADOPTÉE

317-2020

2.0 PROCÈS-VERBAUX


2.1 **Adoption du procès-verbal de l'assemblée régulière du 29 juin 2020**


CONSIDÉRANT le dépôt du procès-verbal de l'assemblée régulière du 29 juin 2020;

EN CONSÉQUENCE, sur la proposition de madame Ginette Pinard,
Appuyée par monsieur Simon Chênevert,
IL EST RÉSOLU

D'APPROUVER le procès-verbal de l'assemblée régulière du 29 juin 2020 et d'autoriser sa signature par les personnes habilitées.

ADOPTÉE

 <p>No de résolution ou annotation</p> <p>318-2020</p>	<p>2.2 Adoption du procès-verbal de l'assemblée extraordinaire du 8 juin 2020</p> <p>CONSIDÉRANT le dépôt du procès-verbal de l'assemblée régulière du 30 juin 2020;</p> <p>EN CONSÉQUENCE, sur la proposition de monsieur Jean-Guy Dionne, Appuyée par madame Nathalie Boissé, IL EST RÉSOLU</p> <p>D'APPROUVER le procès-verbal de l'assemblée extraordinaire du 30 juin 2020 relatives aux terrasses au carré et d'autoriser sa signature par les personnes habilitées.</p> <p style="text-align: right;">ADOPTÉE</p>
<p>319-2020</p>	<p>3.0 ADMINISTRATION FINANCE</p> <p>3.1 Adoption de la liste des comptes à payer au 5 octobre 2020</p> <p>CONSIDÉRANT la liste des comptes à payer transmise aux membres du Conseil;</p> <p>EN CONSÉQUENCE, sur la proposition de monsieur Jean-Guy Laroche; Appuyée par madame Ginette Pinard, IL EST RÉSOLU</p> <p>D'APPROUVER la liste des comptes à payer telle que soumise au montant de 271 389.27 \$ et d'autoriser le paiement des comptes par le maire ou, à défaut, la personne désignée et la directrice générale ou à défaut, la secrétaire-trésorière adjointe.</p> <p style="text-align: right;">ADOPTÉE</p>
<p>320-2020</p>	<p>3.2 Adoption de la liste des chèques émis au 5 octobre 2020</p> <p>CONSIDÉRANT la liste des chèques émis au 5 octobre 2020 transmise aux membres du conseil;</p> <p>EN CONSÉQUENCE, sur la proposition de monsieur Daniel Pitre; Appuyée par monsieur Simon Chêvenvert, IL EST RÉSOLU</p> <p>D'APPROUVER la liste des chèques émis au 5 octobre 2020 telle que soumise au montant de 375 612.56 \$ et d'autoriser la signature des chèques par le maire ou, à défaut, la personne désignée et la directrice générale ou à défaut, la secrétaire-trésorière adjointe.</p> <p style="text-align: right;">ADOPTÉE</p> <p><u>Certificat de disponibilité budgétaire</u></p> <p>Je, soussignée secrétaire-trésorière de la Ville de Danville, certifie qu'il y a des crédits disponibles prévus au budget permettant de procéder au paiement de l'ensemble des comptes de la ville de Danville au 5 octobre 2020.</p> <p>_____</p> <p>Josée Vendette, secrétaire-trésorière</p>
<p>321-2020</p>	<p>3.3 Office municipal d'habitation des Sources – États financiers 2019 - Approbation</p> <p>CONSIDÉRANT le dépôt des états financiers 2019 de l'Office municipal d'habitation des Sources faisant état de revenus de 1 622 470 \$ et de dépenses de 1 678 109 \$ et par conséquent, d'un déficit de l'ordre de 55 639 \$;</p> <p>CONSIDÉRANT QUE la Ville de Danville contribue à ce déficit pour la partie équivalente aux 13 logements situés sur son territoire;</p> <p>CONSIDÉRANT QUE la Ville de Danville avait déjà versé une partie de sa contribution lors de l'adoption du budget 2019;</p> <p>CONSIDÉRANT QU'une somme additionnelle de 549 \$ doit être versée suite à la production desdits états financiers;</p> <p>CONSIDÉRANT QUE la Ville de Danville doit approuver lesdits états financiers;</p> <p>EN CONSÉQUENCE, sur la proposition de monsieur Jean-Guy Laroche; Appuyée par monsieur Jean-Guy Dionne, IL EST RÉSOLU</p> <p>D'APPROUVER les états financiers 2019 de l'Office d'Habitation des Sources faisant état de revenus de 1 622 470 \$ et de dépenses de 1 678 109 \$ et par conséquent, d'un déficit de l'ordre de 55 639 \$.</p>

 <p>No de résolution ou annotation</p>	<p>D'AUTORISER le versement additionnel de 549 \$ à l'Office d'Habitation des Sources. ADOPTÉE</p>
	<p>3.4 MAMH – Proportion médiane et facteur comparatif 2021 - Dépôt</p> <p>La directrice générale dépose la correspondance reçue du Ministère des Affaires Municipales et de l'Habitation confirmant la proportion médiane et le facteur comparatif 2021 pour la Ville de Danville.</p> <p>La proportion médiane sera de 95 % Le facteur comparatif sera de 1.05</p> <p>Le tout est soumis à titre d'information.</p>
	<p>3.5 Droits de mutation – Avis d'indexation 2021 – Dépôt</p> <p>La directrice générale dépose l'avis d'indexation des droits de mutation pour l'année 2021.</p> <p>Le tout est soumis à titre d'information.</p>
	<p>3.6 Appel d'offres – Modification des seuils d'appel d'offres publics - Information</p> <p>La directrice générale dépose l'avis de modification des seuils d'appel d'offres publics établis par l'arrêté de la Ministre des Affaires municipales et de l'Habitation.</p> <p>Le tout est soumis à titre d'information.</p>
	<p>4.0 ADMINISTRATION DIVERS</p>
<p>322-2020</p>	<p>4.1 MADA – Désignation de la personne élue responsable du dossier</p> <p>CONSIDÉRANT QUE le ministère de la Santé et des Services sociaux (Ministère) a élaboré et mis en place le Programme de soutien à la démarche Municipalités amie des aînés (programme), qui vise à soutenir la municipalité dans le cadre de la réalisation de la mise à jour de la politique des aînés et du plan d'action en découlant;</p> <p>CONSIDÉRANT QUE la Ville de Danville souhaite présenter une demande d'appui financier au Ministère pour lui permettre de mettre à jour sa politique et son plan d'action et bonifier celui-ci pour les prochaines années;</p> <p>CONSIDÉRANT QUE pour ce faire, la Ville de Danville doit désigner un élu responsable du dossier de la Politique des aînés;</p> <p>EN CONSÉQUENCE, sur proposition de monsieur Daniel Pitre, Appuyée par madame Ginette Pinard, IL EST RÉSOLU</p> <p>DE DÉSIGNER madame Nathalie Boissé, conseillère responsable du dossier de la Politique des aînés pour la Ville de Danville.</p> <p style="text-align: right;">ADOPTÉE</p>
<p>323-2020</p>	<p>4.2 MADA – Demande d'aide financière – Dépôt d'une demande - Autorisation</p> <p>CONSIDÉRANT QUE le ministère de la Santé et des Services sociaux (Ministère) a élaboré et mis en place le Programme de soutien à la démarche Municipalités amie des aînés (programme), qui vise à soutenir la municipalité dans le cadre de la réalisation de la mise à jour de la politique des aînés et du plan d'action en découlant;</p> <p>CONSIDÉRANT QUE la Ville de Danville souhaite présenter une demande d'appui financier au Ministère pour lui permettre de mettre à jour sa politique et son plan d'action et bonifier celui-ci pour les prochaines années;</p> <p>CONSIDÉRANT QUE l'obtention de cet appui financier permettrait de réaliser cette mise à jour, laquelle est importante pour notre communauté;</p> <p>CONSIDÉRANT la date limite pour déposer une demande d'appui financier; EN CONSÉQUENCE, sur proposition de madame Nathalie Boissé, Appuyée par monsieur Jean-Guy Dionne, IL EST RÉSOLU</p> <p>D'AUTORISER le dépôt d'une demande de soutien financier dans le cadre du Programme de soutien à la démarche Municipalités amie des aînés.</p>



No de résolution
ou annotation

324-2020

D'AUTORISER la directrice générale, madame Josée Vendette, à déposer ladite demande et à agir à titre de mandataire délégué pour le suivi de la demande d'appui financier au nom la Ville de Danville, le tout en compagnie de madame Nathalie Boissé, conseillère responsable du dossier de la Politique des aînés.

ADOPTÉE

4.3 Programme Nouveaux Horizons – Dépôt d'une demande d'aide financière - Autorisation

CONSIDÉRANT l'appel de projets en cours dans le cadre du Programme Nouveaux Horizons pour les aînés lequel vise à soutenir des projets ayant une influence positive sur la vie des aînés dans leur collectivité;

CONSIDÉRANT QUE la Ville de Danville souhaite présenter une demande d'appui financier pour lui permettre de doter le Parc Plein Air d'exerciseurs dédiés aux aînés de ce secteur;

CONSIDÉRANT QUE l'obtention de cet appui financier permettrait de réaliser ce projet, lequel est souhaité par les aînés du secteur depuis quelques années et inscrit au plan d'action de la Politique des aînés de la Ville de Danville;

CONSIDÉRANT la date limite pour déposer une demande d'appui financier;

EN CONSÉQUENCE, sur proposition de monsieur Jean-Guy Dionne,
Appuyée par monsieur Daniel Pitre,
IL EST RÉSOLU

D'AUTORISER le dépôt d'une demande de soutien financier dans le cadre du Programme Nouveaux horizons pour aînés pour permettre l'ajout d'exerciseurs au Parc Plein Air.

D'AUTORISER la directrice générale, madame Josée Vendette, à déposer ladite demande et à agir à titre de mandataire délégué pour le suivi de la demande d'appui financier au nom la Ville de Danville.

ADOPTÉE

325-2020

4.4 Fondation du CSSS des Sources – Activité du Maire – Autorisation

CONSIDÉRANT QU'à chaque année, le conseil tient une activité du Maire pour amasser des fonds en faveur de la fondation du CIUSSS de l'Estrie;

CONSIDÉRANT QU'en raison des règles sanitaires édictées dans le cadre de la pandémie COVID-19, il n'est pas possible de tenir des rassemblements;

CONSIDÉRANT la proposition d'activité de remplacement émanant de l'administration;

CONSIDÉRANT QUE cette proposition suggère une boîte à cuisiner préparée à l'aide de produits locaux, soit des produits de la Ferme Roy Inc, des légumes de la Ferme Châteaubar et des « cups cakes » cuisinés par le club des fermières. À ces boîtes, une bouteille de vin pourra être ajoutée au coût additionnel de 20 \$. Le vin est produit par le vignoble, La Vallée des Nuages;

EN CONSÉQUENCE, sur proposition de monsieur Daniel Pitre,
Appuyée par monsieur Jean-Guy Laroche,
IL EST RÉSOLU

D'AUTORISER l'organisation de l'activité suivant les modalités suggérées par l'administration.

La publicité et les informations sont diffusées sur le site de la Ville de Danville.

ADOPTÉE

326-2020


4.5 Bibliothèque – Plans et devis – Structure – Mandat – Autorisation


CONSIDÉRANT QUE dans le cadre des travaux en cours pour le déménagement de la bibliothèque au Centre Mgr Thibault, il est recommandé de faire valider la structure portante du deuxième étage du Centre Mgr Thibault afin de s'assurer que celui-ci peut accueillir la bibliothèque;

CONSIDÉRANT l'ingénieur en structure recommandé par nos architectes;

CONSIDÉRANT QUE suite au mandat confié à ce dernier, un rapport a été déposé en date du 2 septembre 2020 recommandant l'ajout de poteaux d'acier et d'empâtements à mi-portée au sous-sol du centre Mgr Thibault et recommandant l'installation de la bibliothèque au premier étage;

CONSIDÉRANT QUE des plans et devis doivent être préparés;

 <p>No de résolution ou annotation</p>	<p>CONSIDÉRANT l'offre de service pour lesdits travaux datée du 2 septembre 2020;</p> <p>EN CONSÉQUENCE, sur proposition de madame Nathalie Boissé, Appuyée par monsieur Simon Chênevert, IL EST RÉSOLU</p> <p>DE CONFIER un mandat de réalisation de plans et devis à la firme IntraBois Inc. sous la signature de monsieur Claude Lamothe, ingénieur, pour l'ajout de poteaux d'acier et d'empattements à mi-portée au Centre Mgr Thibault, le tout suivant la proposition reçue en date du 2 septembre 2020 au montant de 2 500 \$ plus les taxes applicables.</p> <p style="text-align: right;">ADOPTÉE</p>
<p>327-2020</p>	<p>4.6 FDT – Modification de la programmation 2020 – Autorisation</p> <p>CONSIDÉRANT la programmation déposée par la Ville de Danville dans le cadre du Fond de développement des territoires (FDT) 2020;</p> <p>CONSIDÉRANT QUE le projet de l'ascenseur est retardé;</p> <p>CONSIDÉRANT QUE des travaux prévus dans le cadre de ce projet peuvent être effectués dans le cadre du projet d'aménagement de la bibliothèque;</p> <p>CONSIDÉRANT QU'il y a lieu de modifier la programmation déposée en conséquence;</p> <p>EN CONSÉQUENCE, sur proposition de monsieur Daniel Pitre, Appuyée par madame Nathalie Boissé, IL EST RÉSOLU</p> <p>D'AUTORISER la direction générale à modifier la programmation déposée par la Ville de Danville dans le cadre du Fond de développement des territoires (FDT) 2020 en transférant, si besoin est, la somme de 25 000 \$ dédiée au projet de l'ascenseur au projet de l'aménagement de la bibliothèque au Centre Mgr Thibault.</p> <p style="text-align: right;">ADOPTÉE</p>
	<p>4.7 Programme de gestion des appareils froids – Offre de service – dépôt</p> <p>La directrice générale dépose l'offre de service reçue de Défi Polyteck pour la gestion des Halocarbures et la valorisation des appareils froids reçus dans les écocentres et les points de services sur le territoire de l'Estrie. Des cueillettes par le biais de ce programme permettent l'accès aux redevances sur les matières résiduelles.</p> <p>Le tout est soumis à titre d'information.</p>
	<p>4.8 Parcours de mise en forme – Reddition de compte</p> <p>La directrice générale dépose la reddition de compte du parcours de mise en forme mis en place sur les trottoirs de la Ville de Danville.</p> <p>Les dépenses de mise en place incluant les prix remis totalisent une somme de 1 218.65 \$.</p> <p>Le tout est soumis à titre d'information.</p>
	<p>4.9 Étang Burbank – Visites – information</p> <p>La directrice générale informe les membres du conseil que des visites des sentiers de l'Étang Burbank auront lieu les 22 et 23 octobre 2020. Les visiteurs seront sous la supervision de monsieur Pierre Bourdon de la Corporation de développement de l'Étang Burbank,</p> <p>Le tout est soumis à titre d'information.</p>
<p>328-2020</p>	<p>4.10 Alléghanish Bois-francs – Autorisation/ Traverses de route – Saison 2019-2020</p> <p>CONSIDÉRANT la demande d'autorisation pour les traverses de route adressée par le Club de Motoneige Alléghanish Bois-Francs pour la saison 2020-2021;</p> <p>CONSIDÉRANT la demande pour autoriser la circulation sur les routes provinciales 116 et 255;</p> <p>EN CONSÉQUENCE, sur la proposition de madame Nathalie Boissé, Appuyée par madame Ginette Pinard, IL EST RÉSOLU :</p> <p>D'AUTORISER le Club Alléghanish des Bois-Francs à traverser les routes suivantes pour la saison de motoneige 2020-2021, à savoir :</p>

 <p>No de résolution ou annotation</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Chemin Castle Bar - Rue du Carmel - Chemin Bennett - Chemin Goodenough - Chemin Tremblay - Rue Daniel-Johnson <p>Il est aussi convenu d'autoriser la circulation des VHR sur les berges des routes du MTMDET situées sur le territoire de Danville et notamment les routes suivantes :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Traverse de la route 116 et de la route 255 à la hauteur de la voie de contour; - Longer et traverser la route 116 à l'intersection avec la rue Daniel-Johnson; <p>Pour les routes numérotées, une demande devra être adressée au MTMDET par le Club de motoneige Alléghanish.</p> <p style="text-align: right;">ADOPTÉE</p>
<p>329-2020</p>	<p>4.11 Programme de soutien à des projets de garde pour la relâche scolaire et période estivale 2021 – Résolution d'autorisation de dépôt</p> <p>CONSIDÉRANT QUE le ministère de la Famille (Ministère) a élaboré et mis en place le Programme de soutien à des projets de garde pendant la relâche scolaire et la période estivale 2021 (programme), qui vise à soutenir de nouveaux projets ou à bonifier l'offre de garde existante pour les enfants d'âge scolaire, pendant la relâche scolaire et la période estivale 2021, le tout afin de favoriser un meilleur équilibre des responsabilités familiales et professionnelles des parents d'enfants d'âge scolaire ;</p> <p>CONSIDÉRANT QUE la Ville de Danville souhaite présenter une demande d'appui financier au Ministère pour un projet permettant d'augmenter l'offre de garde pour les enfants d'âge scolaire pendant la période estivale et les grands congés scolaires;</p> <p>CONSIDÉRANT QUE l'obtention de cet appui financier permettrait de bonifier les services offerts pendant ces périodes;</p> <p>CONSIDÉRANT la date limite pour déposer une demande d'appui financier;</p> <p>EN CONSÉQUENCE, sur proposition de monsieur Jean-Guy Dionne, Appuyée par monsieur Jean-Guy Laroche, IL EST RÉSOLU</p> <p>D'AUTORISER le dépôt d'une demande de soutien financier dans le cadre du Programme pour un projet permettant d'augmenter l'offre de garde pour les enfants d'âge scolaire pendant la relâche scolaire et la période estivale 2021 et de bonifier les services offerts par l'ajout d'activités.</p> <p>D'AUTORISER la directrice générale, madame Josée Vendette, à déposer ladite demande et à agir à titre de mandataire délégué pour le suivi de la demande d'appui financier au nom la Ville de Danville.</p> <p style="text-align: right;">ADOPTÉE</p>
<p>330-2020</p>	<p>4.12 Programme d'aide à la mise à niveau et à l'amélioration des sentiers Autorisation de dépôt</p> <p>CONSIDÉRANT l'appel de projets lancé dans le cadre du Programme de soutien à la mise à niveau et à l'amélioration des sentiers et des sites de pratiques d'activités de plein air;</p> <p>CONSIDÉRANT QUE ce programme a pour objectifs d'améliorer la pérennité, la fonctionnalité, la sécurité et la qualité des sentiers des sites de pratique d'activités de plein air, d'améliorer la qualité de l'expérience et renforcer l'accessibilité à la pratique d'activités de plein air, d'accroître la fréquentation des sentiers et des sites de pratiques de plein air et de répondre aux besoins des amateurs d'activités de plein air et de contribuer à promouvoir les bienfaits de celles-ci auprès de la population québécoise;</p> <p>CONSIDÉRANT QUE la Ville de Danville est propriétaire des sentiers de l'Étang Burbank;</p> <p>CONSIDÉRANT QUE la Ville de Danville veut améliorer lesdits sentiers tout en bonifiant la fréquentation de ceux-ci et les activités offertes;</p> <p>CONSIDÉRANT QU'en période de pandémie, il est salubre de mettre à la disposition de la population des sentiers sécuritaires et fonctionnels pouvant être fréquentés tout en respectant les règles de distanciation édictées;</p> <p>CONSIDÉRANT QUE les sentiers servent de points d'observation pour les oiseaux et la faune s'y logeant;</p> <p>CONSIDÉRANT QUE les projets d'amélioration proposés par la Ville cadrent dans ce programme;</p>



No de résolution
ou annotation

EN CONSÉQUENCE, sur proposition de monsieur Jean-Guy Laroche,
Appuyée par monsieur Daniel Pitre,
IL EST RÉSOLU

D'AUTORISER le dépôt d'une demande de soutien financier dans le cadre du Programme
d'aide à la mise à niveau et à l'amélioration des sentiers ;

DE CONFIRMER l'engagement de la Ville de Danville à apporter une contribution équivalente
à 20 % du projet ;

D'AUTORISER la directrice générale, madame Josée Vendette, à déposer ladite demande et
à agir à titre de mandataire délégué pour le suivi de la demande d'appui financier au nom la
Ville de Danville.

ADOPTÉE

331-2020

4.13 Club des Bons Amis – Dommages aux équipements – Autorisation

CONSIDÉRANT QUE des dommages sont survenus aux équipements du Club des Bons Amis
lors de l'épluchette de blé d'inde tenu l'an dernier;

CONSIDÉRANT QU'il en coûte une somme de 500 \$ plus les taxes applicables pour réparer
le tout;

EN CONSÉQUENCE, sur proposition de madame Ginette Pinard,
Appuyée par madame Nathalie Boissé,
IL EST RÉSOLU

DE PAYER les dommages subis en acquittant la facture de Gaétan Allison au montant de
500 \$.

ADOPTÉE

332-2020

4.14 FQM – Achat regroupé – Lumière au DEL

CONSIDÉRANT QUE la FQM offre aux municipalités du Québec, membres de la FQM, la
possibilité de participer à l'achat regroupé concernant la fourniture de luminaires de rue au DEL
à basse intensité avec services connexes;

CONSIDÉRANT QUE l'article 29.9.1 de la *Loi sur les cités et villes* prévoit qu'une municipalité
peut conclure avec la Fédération québécoise des municipalités (FQM) une entente ayant pour
but l'achat de matériel ou de matériaux, l'exécution de travaux ou l'octroi d'un contrat
d'assurance ou de fourniture de services par la FQM au nom de la municipalité;

CONSIDÉRANT QUE la FQM propose de préparer et lancer, au nom de la Ville de Danville et
au nom des autres municipalités participantes, un appel d'offres visant la fourniture de
luminaires DEL à basse intensité avec services connexes (ci-après l'appel d'offres);

CONSIDÉRANT QUE la FQM sera le responsable de l'Appel d'offres et que, conséquemment,
le règlement sur la gestion contractuelle de la FQM s'appliquera dans le cadre du processus;

CONSIDÉRANT QUE la Ville de Danville désire participer à cet achat regroupé;

CONSIDÉRANT QUE la FQM accepte de signer une entente avec la Ville de Danville pour que
cette dernière puisse participer à l'achat regroupé et bénéficier du contrat devant découler de
l'Appel d'offres;

EN CONSÉQUENCE, sur proposition de monsieur Jean-Guy Dionne,
Appuyée par monsieur Simon Chênevert,
IL EST RÉSOLU

D'AUTORISER la directrice générale à faire les démarches d'évaluation de la pertinence
d'adhérer à l'achat regroupé.


ADVENANT un avantage à ce faire :

DE CONFIRMER l'adhésion de la Ville de Danville à l'achat regroupé relatif à la fourniture de
luminaires DEL à basse intensité avec services connexes visé à l'appel d'offres;

D'ACCEPTER que la FQM prépare les documents relatifs à l'Appel d'offres et soit responsable
du processus, y compris de l'adjudication du contrat en découlant;

DE RESPECTER les termes du contrat comme si elle l'avait adjugé directement dans
l'éventualité où la FQM octroie un contrat au terme du processus de l'Appel d'offres;

DE RECONNAÎTRE que la FQM recevra, directement de l'adjudicataire, à titre de frais de
gestion, une redevance de 3% sur le montant facturé avant taxes à chacune des municipalités
participantes.

 <p>No de résolution ou annotation</p>	<p>D'AUTORISER la signature du contrat et de l'entente d'adhésion par la direction générale.</p> <p>D'AUTORISER la direction générale à transmettre tout document ou effectuer toute formalité découlant de l'entente à être signée avec la FQM.</p> <p style="text-align: right;">ADOPTÉE</p>
	<p>4.15 Ville d'Asbestos – Résolution numéro 2020-240 – Dépôt</p> <p>La directrice générale dépose la résolution numéro 2020-240 adoptée par la Ville d'Asbestos concernant leurs attentes en regard des partenariats de services à discuter entre les deux villes.</p> <p>Le tout est soumis à titre d'information.</p>
	<p>4.16 Rapport Cour municipale du 23 septembre 2020</p> <p>La direction générale dépose le rapport des procureurs de la Cour municipale relativement à la séance du 23 septembre 2020.</p> <p>Le tout est soumis à titre d'information.</p>
	<p>4.17 Asbestos – Processus de changement de nom – Information</p> <p>La directrice générale dépose la nouvelle liste de noms proposés aux citoyens dans le cadre du processus de changement de nom de la Ville d'Asbestos.</p> <p>Elle dépose également copie de la résolution adoptée par la municipalité de St-Camille en lien avec ce changement de nom.</p> <p>La demande d'appui formulée à ladite résolution sera traitée par les membres du conseil lors du prochain atelier de travail.</p> <p>Monsieur le Maire, Michel Plourde, invite les élus à donner leurs commentaires par courriel et le conseil prendra position, s'il y a lieu, suivant la majorité.</p> <p>Le tout est soumis à titre d'information.</p>
	<p>5.0 ADMINISTRATION RESSOURCES HUMAINES</p> <p>-</p>
	<p>5.1 Employé numéro 160 – Fin du congé sans solde et non-retour</p> <p>La directrice générale informe les membres du conseil de la fin du congé sans solde de l'employé numéro 160, monsieur Alexis Brault, et du fait que ce dernier démissionne de son poste d'opérateur-journalier.</p> <p>Le tout est soumis à titre d'information.</p>
<p>333-2020</p>	<p>5.2 Avis services essentiels - Information</p> <p>La directrice générale informe les membres du conseil qu'elle a reçu l'avis d'enquête d'assujettissement aux services essentiels transmis par le service de médiation et d'enquête du Tribunal administratif du travail en lien avec l'échéance de la convention collective des employés de la Ville de Danville.</p> <p>Une réponse a été transmise au Tribunal administratif du travail conformément à la loi.</p> <p>La Ville de Danville est en attente de la décision d'assujettissement.</p> <p>Le tout est soumis à titre d'information.</p> <p>5.3 Relais-Expert – Conseil - Mandat</p> <p>CONSIDÉRANT le mandat confié à la FQM afin que la FQM conseille la Ville de Danville en matière de ressources humaines et relations du travail par l'adoption de la résolution 308-2020 adoptée le 14 septembre 2020;</p> <p>CONSIDÉRANT QUE la FQM recommande de confier un mandat d'enquête à Relais-Expert –Conseil;</p> <p>CONSIDÉRANT la proposition de services reçues de Relais-Expert – Conseil en date du 30 septembre 2020;</p>



No de résolution
ou annotation

EN CONSÉQUENCE, sur proposition de monsieur Daniel Pitre,
Appuyée par madame Ginette Pinard,
IL EST RÉSOLU

DE MANDATER la firme Relais-Expert – Conseil suivant la proposition du 30 septembre
2020.

ADOPTÉE

QUESTIONS DES CITOYENS

Monsieur Germain Ducharme informe les membres du conseil que la lumière sur la rue Brochu est toujours défectueuse. Le tout sera soumis à l'électricien pour réparations.

Monsieur Alain Caron indique que le conseil d'administration de la Corporation de développement de l'Étang Burbank s'est réuni la fin de semaine dernière et le projet Han Logement a fait l'objet de discussions entre eux. Selon les membres présents, peu de citoyens semblent au courant du projet. Ils se demandent donc si le projet est annulé ou dans le cas contraire, si la Ville consultera éventuellement la population sur le sujet?

Monsieur le Maire, Michel Plourde, indique que la Ville attend l'esquisse du projet avant de demander au conseil de se prononcer sur le projet. Par la suite, si le conseil va de l'avant, la population sera consultée.

Monsieur Jean-François Girardin demande si la Ville a reçu le rapport de la firme dans le dossier Stanley-Brochu? Effectivement, dit la directrice générale, le rapport a été reçu et il reste une vérification à faire avec les ingénieurs de l'école ADS. La directrice générale espère compléter le rapport cette semaine. Par la suite, nous pourrions poursuivre le dossier.

Monsieur Germain Ducharme demande si nous avons la bonne firme et si nous avons l'aide du député pour le projet Stanley-Brochu? Monsieur le Maire, Michel Plourde, indique que nous sommes dans le processus de préparation des plans et devis et que pour l'instant, il est prématuré de faire appel au député.

Monsieur Jean-François Girardin demande si des demandes de subvention ont été déposées pour le projet? Monsieur le Maire, Michel Plourde, répond que pour recevoir des argents de subvention, il faut présenter des demandes et qu'à sa connaissance, nous n'avons pas présenté de demandes cette année. La directrice générale confirme qu'effectivement aucune demande de subvention ne fut soumise. Elle mentionne que la Ville d'Asbestos a réalisé des projets qu'elle avait planifiés l'an dernier. Elle ajoute que nous établirons la programmation de la TECQ bientôt, la reddition de compte de la TECQ 2014-2018 étant terminée. Monsieur le Maire explique les programmes de subvention disponibles et les périodes où il est permis de déposer des projets.

Monsieur Alain Caron remercie le conseil pour le point 4.12. Il indique que la Corporation de développement de l'Étang Burbank est bien heureuse de l'entretien que la Ville fait des sentiers de l'Étang. Ils reçoivent plusieurs bons commentaires.

6.0 TRAVAUX PUBLICS ET HYGIÈNE DU MILIEU

334-2020

6.1 Boite de camion – Achat – Autorisation

CONSIDÉRANT la recommandation formulée par les employés des travaux publics à l'effet de convertir un camion en camion de déneigement plus adapté aux services dispensés par la Ville;

CONSIDÉRANT QUE pour ce faire, il est recommandé de changer la boite du camion pour une boite épandeuse;


CONSIDÉRANT la boite épandeuse usagée trouvée et l'inspection effectuée par le mécanicien et l'acheteur;

CONSIDÉRANT le prix de cette boite au montant de 6 500 \$ plus les taxes applicables;

EN CONSÉQUENCE, sur la proposition de monsieur Jean-Guy Laroche,
Appuyée par monsieur Jean-Guy Dionne,
IL EST RÉSOLU

D'AUTORISER l'achat d'une boite de camion épandeuse au montant de 6 500 \$ plus les taxes applicables auprès de Transport Viateur St-Yves.

ADOPTÉE

 <p>No de résolution ou annotation</p> <p>335-2020</p>	<p>6.2 Eurofins - Prix 2021 - Acceptation</p> <p>CONSIDÉRANT la liste de prix reçus d'Eurofins pour les tests de conformité du réseau d'eau potable et de l'usine de traitement d'eau;</p> <p>CONSIDÉRANT le peu de laboratoire offrant une desserte à proximité de la Ville de Danville;</p> <p>CONSIDÉRANT QUE la qualité du service reçu depuis des années par cette firme;</p> <p>EN CONSÉQUENCE, sur proposition de monsieur Daniel Pitre, Appuyée par madame Ginette Pinard, IL EST RÉSOLU</p> <p>DE PRENDRE ACTE de la liste de prix d'Eurofins pour l'année 2021.</p> <p>D'AUTORISER les employés municipaux à poursuivre les tests exigés par la Loi auprès de cette firme.</p> <p style="text-align: right;">ADOPTÉE</p>
	<p>6.3 Lac Denison – Abaissement du niveau de l'eau</p> <p>La directrice générale informe les membres du conseil que l'abaissement du niveau de l'eau du Lac Denison s'effectuera le 18 octobre prochain. Un avis en ce sens a été transmis aux résidents du Lac Denison le 2 octobre dernier. Un joint de caoutchouc sera également changé pendant la période où l'eau sera plus basse.</p> <p>Le tout est soumis à titre d'information.</p>
	<p>7.0 URBANISME ET ÉMISSION DES PERMIS</p>
	<p>7.1 Programme de récupération des tubulures - Information</p> <p>La directrice générale dépose le communiqué émis par Synergie Estrie concernant la deuxième vie offerte aux tubulures acéricoles suite à la création d'un site de dépôt dans la MRC des Sources. Il est maintenant possible pour les citoyens de récupérer les tubulures usées en les déposant au site sis sur la route 255. MFJ Recycle effectuera la collecte et la récupération. Un avis annonçant ce programme a été expédié à tous les acériculteurs de la Ville de Danville.</p> <p>Le tout est soumis à titre d'information.</p>
<p>336-2020</p>	<p>7.2 Lot 4 078 359 – 22, rue Boudreau – Dérogation mineure - Autorisation</p> <p>CONSIDÉRANT la demande de dérogation mineure formulée dans ce dossier;</p> <p>CONSIDÉRANT QUE la dérogation mineure demandée vise à régulariser la marge avant non conforme de la propriété;</p> <p>CONSIDÉRANT QUE la marge avant devrait être de 7.5 mètres comme le stipule la grille de spécifications de la zone Ré-13 et que la marge avant constatée sur les lieux est de 5.7 m;</p> <p>CONSIDÉRANT QUE les normes applicables à la Ville de Danville avant 1983 étaient inexistantes;</p> <p>CONSIDÉRANT QUE le coût de déplacement ou de démolition de la résidence est trop élevé et que d'exiger de telles actions causeraient préjudice au propriétaire;</p> <p>CONSIDÉRANT l'enlèvement des maisons du secteur;</p> <p>CONSIDÉRANT QUE le maintien de l'implantation actuelle de la résidence ne nuit pas, ni ne cause préjudice au voisinage;</p> <p>CONSIDÉRANT QUE toutes les autres marges seront respectées;</p> <p>CONSIDÉRANT QUE le Comité consultatif d'urbanisme s'est prononcé sur la demande et qu'il y a fait droit en date du 8 septembre 2020;</p> <p>CONSIDÉRANT l'avis public émis et l'absence de commentaires ou contestations;</p> <p>EN CONSÉQUENCE, sur la proposition de monsieur Jean-Guy Laroche, Appuyée par madame Nathalie Boissé, IL EST RÉSOLU</p>



No de résolution
ou annotation

337-2020

D'AUTORISER la demande de dérogation mineure au Règlement de zonage numéro 146-2015 visant à réduire la marge avant de la propriété à 5.7 mètres en regard de la propriété sise sur le lot 4 078 359.

ADOPTÉE

7.3 Lot 4 077 529 – 131, rue Water, PIIA, Autorisation

CONSIDÉRANT la demande de permis par le propriétaire du 131, rue Water, afin de permettre le remplacement d'une fenêtre par une porte française double à carreaux afin d'aménager un accès pour une personne à mobilité réduite sur le côté arrière de la résidence;

CONSIDÉRANT QUE les travaux proposés sont situés sur le côté arrière de la résidence;

CONSIDÉRANT QU'une dalle de béton en pente sera installée à l'abord de la porte double réduisant l'impact visuel de l'aménagement d'un accès pour une personne à mobilité réduite;

CONSIDÉRANT QUE la structure du bâtiment n'est pas affectée;

CONSIDÉRANT QUE la couleur des cadrages est modifié du vert au bleu;

CONSIDÉRANT QUE la porte comportera des motifs à carreaux;

CONSIDÉRANT QUE la solution proposée pour l'aménagement d'un accès pour personne à mobilité réduite permet de conserver le cachet patrimonial de la résidence et de respecter l'aménagement intérieur existant;

CONSIDÉRANT QU'aucun préjudice n'est causé au voisinage;

CONSIDÉRANT QUE le Comité consultatif d'urbanisme s'est prononcé sur la demande et qu'il y a fait droit en date du 8 septembre 2020;

EN CONSÉQUENCE, sur proposition de madame Ginette Pinard,
Appuyée par monsieur Daniel Pitre,
IL EST RÉSOLU

D'AUTORISER les travaux proposés soit le remplacement d'une fenêtre par une porte française double à carreaux afin d'aménager un accès pour une personne à mobilité réduite sur le côté arrière de la résidence comme étant conforme au PIIA de la Ville de Danville.

ADOPTÉE

338-2020

7.4 Lot 4 835 523 – 34, rue du Carmel – PIIA – Autorisation

CONSIDÉRANT la demande de permis par le propriétaire du 34, rue du Carmel, afin de permettre le changement de cinq portes existantes par des portes en acier de motifs similaires à celles existantes et de couleur blanche;

CONSIDÉRANT QUE la demande vise à harmoniser les portes extérieures avec la porte de garage précédemment autorisée par le Comité consultatif d'urbanisme (CCU);

CONSIDÉRANT QUE le remplacement des fenêtres préserve l'intégrité du bâtiment;

CONSIDÉRANT QU'aucun préjudice n'est causé au voisinage;

CONSIDÉRANT QUE le Comité consultatif d'urbanisme s'est prononcé sur la demande et qu'il y a fait droit en date du 8 septembre 2020;

EN CONSÉQUENCE, sur proposition de monsieur Jean-Guy Laroche,
Appuyée par monsieur Jean-Guy Dionne,
IL EST RÉSOLU

D'AUTORISER les travaux proposés soit le changement de cinq portes existantes par des portes en acier de motifs similaires à celles existantes et de couleur blanche comme étant conforme au PIIA de la Ville de Danville.

ADOPTÉE

7.5 Liste des permis émis – Septembre 2020

La directrice générale dépose la liste des permis émis pour le mois de septembre 2020.

Le tout est soumis à titre d'information.

339-2020

7.6 Aménagement entrepôt extérieur – Autorisation

CONSIDÉRANT la demande d'aménagement d'un entrepôt extérieur déposée par propriétaire du 1191 route 116;



No de résolution
ou annotation

CONSIDÉRANT QUE cet entrepôt extérieur sera composé d'un dôme en toile installé sur deux conteneurs peints de couleur unie et identique;

CONSIDÉRANT QUE cet entrepôt extérieur sera peu visible de la route 116;
CONSIDÉRANT la popularité grandissante de ce type d'entrepôt;

CONSIDÉRANT QUE ce type d'entrepôt est géré comme un bâtiment complémentaire et que les dispositions réglementaires relatives aux bâtiments complémentaires sont suivies;

CONSIDÉRANT QUE le Comité consultatif d'urbanisme s'est prononcé sur la demande et qu'il recommande d'y faire droit;

EN CONSÉQUENCE, sur proposition de madame Nathalie Boissé,
Appuyée par monsieur Jean-Guy Laroche,
IL EST RÉSOLU

D'AUTORISER l'implantation d'un bâtiment complémentaire composé d'un dôme de toile monté sur deux conteneurs peints de couleur unie et identique pour autant que ce dernier respecte les dispositions réglementaires applicables aux bâtiments complémentaires.

ADOPTÉE

7.7 Règlement numéro - Gestion de la chasse en périmètre urbain – Avis de motion

AVIS DE MOTION est donné par madame Nathalie Boissé à l'effet qu'elle-même, ou un autre conseiller présentera, d'une séance ultérieure de ce conseil, pour adoption le Règlement numéro (à venir) modifiant le règlement numéro 141-2014 intitulé paix et ordre dans les endroits publics afin d'ajouter des dispositions réglementaires relative à la gestion de la chasse en périmètre urbain.

Le projet de règlement sera présenté ultérieurement aux membres du conseil et à la population.

340-2020

7.8 Unité de chauffage extérieure – Autorisation

CONSIDÉRANT la demande d'installation d'une unité de chauffage extérieure formulée par le propriétaire du 1171, route 116;

CONSIDÉRANT QUE cette demande est régie par les dispositions réglementaires au chaudière extérieure à combustion solide;

CONSIDÉRANT QUE ce type d'installation est autorisée en zone rurale mais ne l'est pas en zone urbaine;

CONSIDÉRANT QUE le lot concerné par la demande est à la limite de la zone urbaine et est pour partie dans la zone agricole;

CONSIDÉRANT QUE le voisinage ne subirait aucun préjudice de l'installation d'un tel équipement;

CONSIDÉRANT QUE l'équipement ne sera pas visible de la route 116;

CONSIDÉRANT QUE la chaudière sera cachée dans un bâtiment extérieur autorisé par la réglementation municipale;

EN CONSÉQUENCE, sur proposition de monsieur Jean-Guy Dionne,
Appuyée par madame Nathalie Boissé,
IL EST RÉSOLU

D'AUTORISER l'installation d'une chaudière extérieure à combustion solide à l'adresse 1171, route 116, et ce, malgré le fait que la réglementation municipale restreint l'installation d'un tel équipement en zone urbaine.

ADOPTÉE

341-2020

7.9 Guide des matières résiduelles – Réimpression – Autorisation

CONSIDÉRANT le guide des matières résiduelles produit par la Ville de Danville;

CONSIDÉRANT QUE la Ville de Danville ne possède plus de guide pour distribution;

CONSIDÉRANT la mise à jour du guide effectuée par le stagiaire en environnement;
CONSIDÉRANT la soumission obtenue pour la réimpression de 500 copies du guide;

CONSIDÉRANT QU'il y a lieu de procéder à la réimpression de 50 copies du guide en anglais;

EN CONSÉQUENCE, sur proposition de monsieur Daniel Pitre,



No de résolution
ou annotation

Appuyée par madame Nathalie Boissé,
IL EST RÉSOLU

D'AUTORISER la réimpression de 500 copies en français et de 50 copies en anglais du Guide des matières résiduelles de la Ville de Danville, le tout suivant les prix reçus de Virage multimédia Inc en date du 28 mai 2020.

ADOPTÉE

7.10 GES – Étude de la Ville de Danville – Information

La directrice générale dépose le communiqué de presse émis dans le cadre de l'étude pour la réduction des gaz à effet de serre entreprise par la Ville de Danville en collaboration avec AlteCoop et Danville en transition.

Les citoyens, les agriculteurs et les responsables des entreprises du territoire de la Ville de Danville sont invités à remplir le sondage s'appliquant à leur situation de façon à alimenter l'étude en cours.

Les formulaires sont disponibles sur le site de la Ville de Danville.

Le tout est soumis à titre d'information.

342-2020

7.11 P.L.67 – Position de la Ville – Suggestion – FQM

CONSIDÉRANT le projet de loi numéro 67 déposé par le gouvernement du Québec, lequel vise à retirer aux municipalités le pouvoir d'interdire les locations de type AIRBNB pour les résidences principales sur leur territoire;

CONSIDÉRANT QUE le retrait de ce pouvoir restreindra la pouvoir des municipalités à gérer les problèmes de voisinage découlant de ce type de location dans les communautés québécoises;

CONSIDÉRANT QUE le pouvoir d'adopter des règlements de zonage déterminant et encadrant cet usage est un pouvoir fondamental confié aux municipalités, lié à leur responsabilité de gérer l'aménagement de leur territoire inscrite dans la *Loi sur l'aménagement et l'urbanisme*;

CONSIDÉRANT l'importance pour les municipalités de pouvoir interdire les établissements d'hébergement touristique exploités dans les résidences principales (location de type AIRBNB) dans les zones où cet usage pourrait être incompatible avec le milieu;

CONSIDÉRANT QU'il est inacceptable que le gouvernement du Québec envisage de retirer un pouvoir de zonage aux municipalités alors que l'Assemblée nationale a reconnu à plusieurs reprises leur responsabilité de maintenir un milieu de vie de qualité, sécuritaire et sain;

CONSIDÉRANT QUE cette intention du gouvernement va à l'encontre de la reconnaissance des gouvernements de proximité par l'Assemblée nationale en 2016;

CONSIDÉRANT QUE cette intention du gouvernement retire également aux citoyens la possibilité de se prononcer sur la réglementation de leur milieu de vie, comme le prévoient les procédures lors d'un processus de modification au zonage d'une municipalité;

CONSIDÉRANT l'absence de motifs clairs du gouvernement du Québec pour retirer ce pouvoir de zonage aux municipalités avec ce projet de loi;


EN CONSÉQUENCE, sur proposition de madame Nathalie Boissé,
Appuyée par monsieur Daniel Pitre,
IL EST RÉSOLU


D'INDIQUER au gouvernement du Québec ainsi qu'aux membres de l'Assemblée nationale l'opposition de la Ville de Danville à l'article 81 du projet de loi 67, *Loi instaurant un nouveau régime d'aménagement dans les zones inondables des lacs et des cours d'eau, octroyant temporairement aux municipalités des pouvoirs visant à répondre à certains besoins et modifiant diverses dispositions*, étant donné qu'il retire un pouvoir essentiel aux municipalités;

D'INDIQUER au gouvernement du Québec que cet article du projet de loi 67 est un affront aux gouvernements de proximité;

QUE le conseil municipal demande au gouvernement du Québec de retirer l'article 81 du projet de loi 67 pour le laisser dans le projet de loi 49 pour laisser place à la discussion afin de trouver une solution raisonnable permettant aux municipalités de conserver leur pouvoir de zonage et d'assumer leur responsabilité de maintenir un milieu de vie de qualité, sécuritaire et sain, et de conserver le droit des citoyens de se prononcer sur la réglementation de leur milieu de vie;

ADOPTÉE

 <p>No de résolution ou annotation</p>	<p>8.0 SERVICE INCENDIE</p>
	<p>8.1 Dépôt du rapport du service d'incendie – Septembre 2020</p> <p>Le directeur du Service d'incendie de la Ville de Danville dépose son rapport mensuel pour le mois de septembre 2020.</p> <p>Le tout est soumis à titre d'information.</p>
	<p>8.2 Semaine de prévention des incendies 2020 – 4 au 10 octobre 2020</p> <p>La directrice générale informe les membres du conseil que la semaine de prévention des incendies se tiendra du 4 au 10 octobre 2020. Le service d'incendie ne tiendra pas d'activité particulière sauf une rencontre dans une école, le tout dans le respect des règles de distanciation applicables.</p> <p>Le tout est soumis à titre d'information.</p>
	<p>9.0 DEMANDES DIVERSES</p> <p>9.1 Halloween - Information</p> <p>Le conseil municipal ne peut empêcher les citoyens de circuler lors de la soirée de l'Halloween. La Ville de Danville ne déploiera pas le service d'incendie pour assurer la sécurité lors de cette soirée. Les parents devront donc assurer la sécurité de leurs enfants. Vu les règles édictées en raison de la pandémie, l'activité de l'Halloween est un pensez-y bien.</p>
	<p>QUESTIONS DES CITOYENS</p> <p>Madame Irène Desrochers demande d'expliquer le débat sur le droit de veto et quel est le mandat confié à la FQM. Monsieur le Maire, Michel Plourde, explique que le maire peut apposer un droit de veto lorsqu'il juge opportun de reporter la discussion sur un point. La FQM a reçu un mandat de la Ville en matière de ressources humaines.</p> <p>Madame Francine Labelle Girard indique que lors d'une séance du conseil, il a été question d'un terrain près de l'Hôtel de Ville pour l'implantation du projet Han Logement. Elle demande si d'autres options ont été envisagées? Monsieur le Maire, Michel Plourde, indique que oui mais que le promoteur préférerait être près d'une grande artère. Nous sommes en attente de la perspective pour regarder le projet et évaluer la pertinence de celui-ci. Le terrain souhaité est une partie de celui situé entre l'Hôtel de Ville et la rue Water. Pour l'instant, le projet est trop embryonnaire pour se prononcer.</p> <p>Monsieur Germain Ducharme indique son mécontentement qu'il n'y a pas eu de demande au programme FIMEAU. La directrice générale indique que depuis 2018, il n'y a pas eu d'appel de projets dans le cadre du programme FIMEAU.</p>
	<p>10.0 CORRESPONDANCE</p> <p>Le Maire, Michel Plourde et la directrice générale résument le contenu de la correspondance reçue depuis la dernière assemblée dont il est fait état dans l'ordre du jour ci-avant adopté.</p> <p>Les citoyens sont invités à écouter l'enregistrement pour plus de détails sur la correspondance.</p>
	<p>11 RAPPORTS DES MEMBRES DU CONSEIL</p> <p>Les rapports mensuels des membres du conseil suivants sont déposés :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Monsieur Jean-Guy Dionne - Monsieur Daniel Pitre - Monsieur Jean-Guy Laroche - Madame Nathalie Boissé - Monsieur Simon Chênevert - Madame Ginette Pinard
	<p>12 VARIA</p> <p>Madame Nathalie Boissé annonce que la journée du Bonjour, Hi, Holà n'aura pas lieu en raison de la pandémie le 17 octobre prochain. Elle invite les citoyens à prendre le temps de saluer les gens que l'on rencontre. Un bonjour peut changer la journée d'une personne.</p> <p>12.1 Nordik Blades – Billets de saison - Commandite</p> <p>Monsieur le Maire, Michel Plourde, indique qu'il discutera avec les membres du conseil par courriel de l'opportunité de commanditer l'organisme par le biais de l'achat de billets de saison</p>

 <p>No de résolution ou annotation</p>	<p>pour la saison 2020-2021 des Nordik Blades. Dans l'intervalle, des vérifications seront effectuées pour savoir si la saison aura lieu. La somme avait été budgétée au budget 2020.</p> <p>13 ÉVÈNEMENTS À VENIR</p> <p>La prochaine assemblée sera lundi, le 19 octobre 2020 à 19 heures.</p> <p>QUESTIONS DES CITOYENS</p> <p>Monsieur Patrick Dubois demande si les travaux du budget sont en cours et s'il y a à prévoir une augmentation de taxes? Monsieur le Maire, Michel Plourde, indique qu'il est trop tôt pour pouvoir répondre à cette question.</p> <p>Madame Francine Labelle-Girard indique que comme les logements que veut bâtir Han Logement sont des logements pour les personnes handicapées, le terrain visé est peut-être trop loin du centre-ville et n'est peut-être pas le terrain approprié, Ce projet pourrait même nuire au parc de l'Étang Burbank.</p> <p>Madame Francine Labelle-Girard demande si le public peut maintenant assister aux séances du conseil? Monsieur le Maire, Michel Plourde, indique qu'il n'est pas possible pour l'instant et c'est pour cela que les séances sont enregistrées et diffusées.</p> <p>MOT DE FERMETURE</p> <p>Monsieur le Maire, Michel Plourde, prononce le mot de fermeture.</p>
<p>343-2020</p>	<p>LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE</p> <p>Sur la proposition de monsieur Jean-Guy Dionne, IL EST RÉSOLU À L'UNANIMITÉ</p> <p>DE LEVER l'assemblée à 20 h 24 ADOPTÉE</p>

Je, Michel Plourde, atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature par moi de toutes les résolutions qu'il contient au sens de l'article 53 de la Loi des cités et villes du Québec.

Michel Plourde, Maire

Me Josée Vendette
Directrice générale